



Lien de parenté avec mon père

Par **bibouns31**, le **22/02/2010** à **18:09**

Bonjour, comment expliquer ,bon mon père ne veut pas me voir et moi non plus depuis plus de 20 ans nous n'avons aucun contact je voudrais savoir si il existe un moyen de couper totalement le lien avec mon père héritage etc..... en fait de ne plus avoir rien a lui devoir et lui idem merci

Par **Marion2**, le **22/02/2010** à **19:41**

Bonsoir,

Vous ne pouvez absolument pas couper le lien vous unissant à votre père.

Il est bien évident que si un jour votre père ne peut plus subvenir à ses besoins, vous serez dans l'obligation financière de l'aider.

Quant à l'héritage, vous pouvez très bien refuser la succession.

Cordialement.